

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2019

CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE - (N° 1813)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC187

présenté par
M. Bois, rapporteur

ARTICLE 3

Après le mot :

« président »,

insérer les mots :

« du Centre national de la musique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.